

REFERENTIEL INTERNE
D'ORGANISATION DE FORMATION ET D'EVALUATION
CONDUITE ET MANIPULATION DES MOYENS ELEVATEURS AERIENS

FEVRIER 2021

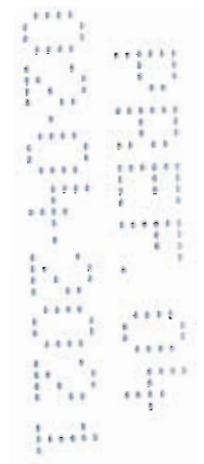
TABLE des MATIERES

1 - Glossaire	3
2 - Finalité de la formation	5
2.1 - Documents de références	5
3 - Conception du parcours de la formation	6
3.1 – Conditions d’admission des apprenants	6
3.2 – Préparation	7
3.3 – Enseignement à distance	7
4 - Organisation de la formation	9
5 - Mise en œuvre de la formation	10
5.1 – Les moyens logistiques et techniques	10
6 - Les évaluations	11
7 - La certification	12
8 - Fiches par activités	13
8.1 - « Blocs de compétences liés aux domaines d’activités de la formation conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens »	14
8.2- « Blocs de compétences transversale de la formation conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens »	18
9 - Annexes	25
Annexe 1 - Programme type formation conduite et mise en œuvre des Moyens Elévateurs Aériens	26
Annexe 2 - Objectif de l’évaluation	27
Annexe 7 - Attestation et diplôme	32

1 - Glossaire

- **ACCPRO :** ACCompagnateur de PROximité
- **APP :** Atelier Pédagogique Personnalisé
- **ARI :** Appareil Respiratoire Isolant
- **BEA :** Bras Elévateur Articulé
- **CA :** Chef d'Agrès
- **CASDIS :** Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- **DGSCGC :** Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
- **DIV :** Domaine d'activité de la protection des personnes, des biens et de l'environnement ; interventions DIVerses
- **EPSA :** Echelle Pivotante Séquentielle Automatique
- **ENSOSP :** Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers
- **EPI :** Equipement de Protection Individuelle
- **FMPA :** Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis
- **FOAD :** Formation Ouverte A Distance
- **FORACC :** FORmateur ACCompagnateur
- **GDO :** Guide des Doctrines Opérationnelles
- **GNR :** Guide National de Référence
- **GTL :** Groupement Technique et Logistique du SDIS 04
- **GTO :** Guide des Techniques Opérationnelles
- **INC :** Domaine d'activité de la lutte contre les INCendies
- **LSPCC :** Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes
- **MEA :** Moyen Elévateur Aérien
- **MSP :** Mise en Situation Professionnelle
- **PEX :** Partages d'EXpériences
- **PIO :** Partages d'Informations Opérationnelles
- **PNRS :** Portail National des Ressources et des Savoirs
- **RIOFE :** Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation
- **RNAC :** Référentiel National d'Activité et de Compétences
- **RNE :** Référentiel National d'Evaluation

- **SDIS 04 :** Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de H^{te}-Provence
- **SPP :** Sapeur-Pompier Professionnel
- **SPV :** Sapeur-Pompier Volontaire
- **SSQVS :** Santé, Sécurité et de la Qualité de Vie en Service



2 - Finalité de la formation

Ce Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation (RIOFE) a pour finalité la structuration du parcours de professionnalisation de « la conduite et de la manipulation des Moyens Elévateurs Aériens (MEA) (COD 6) ». C'est le document de référence en matière de conception pédagogique. Il prend appui sur le Référentiel National d'Evaluation (RNE) d'activité de conduite et de manipulation des véhicules et engins d'incendie et de secours publié par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) en septembre 2018.

2.1 - Documents de références

- Arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Règlement formation du SDIS 04, validé par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) en mars 2020.

3 - Conception du parcours de la formation

Le RIOFE reprend l'ensemble des compétences issues de l'analyse qui figurent dans le RNE « activités de conduite et manipulation des véhicules et engins des services d'incendie et de secours ». L'organisation de ce parcours est conçue par le bureau de l'ingénierie pédagogique ainsi que les référents pédagogiques du SDIS 04. Cependant, il est convenu que les formateurs chargés de cette formation doivent avant tout tenir compte des compétences précédemment acquises par les apprenants.

Ce diagnostic de compétences est réalisé en amont de la formation par l'équipe pédagogique.

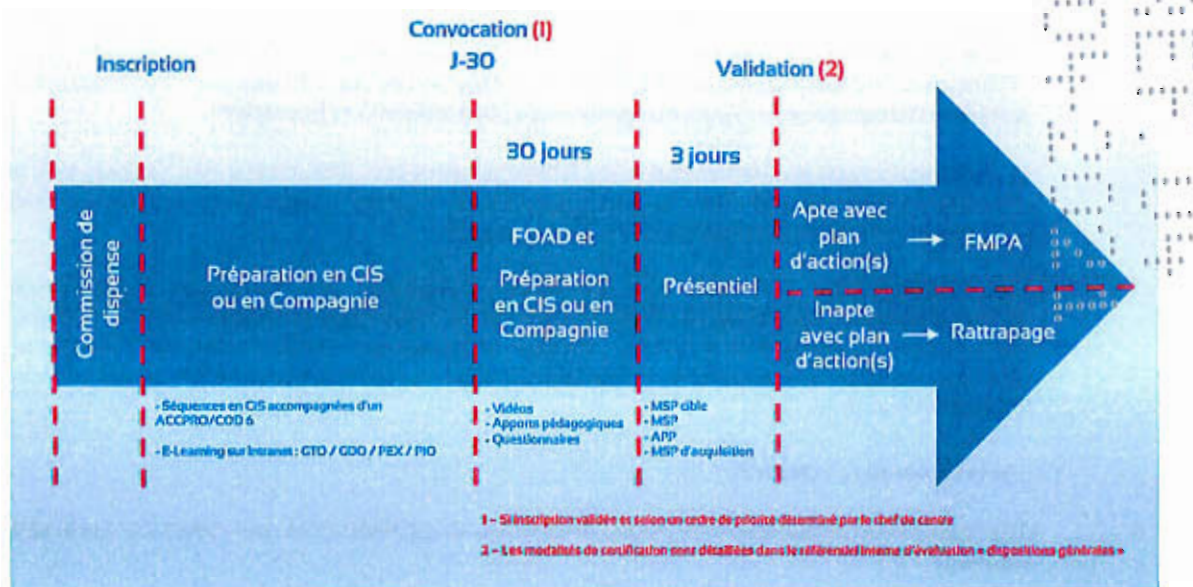
L'équipe pédagogique doit créer des parcours de professionnalisation individualisés, centrés sur une mixité de techniques pédagogiques.

Les Mises en Situation Professionnelle (MSP) doivent représenter la majorité du temps pédagogique et permettre de diagnostiquer l'acquisition ou non des compétences par le stagiaire. Le temps restant est consacré à la mise en œuvre d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP).

Certains apports pédagogiques plus théoriques sont assurés en enseignement à distance (plateforme de Formation Ouverte A Distance (FOAD) / E-Learning).

Des périodes d'immersion tuteurées en situation professionnelle ainsi que des stages en structures extérieures peuvent également permettre la consolidation des compétences.

Ci-dessous le parcours type d'une formation de conduite et de manipulation de véhicules moyens élévateurs aériens (COD 6) :



3.1 – Conditions d'admission des apprenants

Cette formation est accessible aux futurs conducteurs MEA et/ou manipulateurs MEA en vue de devenir chef d'agrès d'un engin comportant une équipe mettant en œuvre un MEA.

Les sapeurs-pompiers sont inscrits sur une session par la compagnie sous couvert de leur chef de centre et en fonction des prérequis suivants :

Pour les conducteurs MEA :

- Être titulaire du COD 1 ;

- Être affecté dans un CIS disposant d'un MEA ;
- Être titulaire du permis poids lourds en cours de validité ;
- Être apte médicalement et à jour de leurs formations continues.

Pour les manipulateurs MEA :

- Être sergent SPP ou sergent SPV ou caporal SPV nommable sergent dans les 12 mois suivant la formation ;
- Être titulaire du chef d'équipe SPP ou du chef d'équipe SPV ;
- Être affecté dans un CIS disposant d'un MEA ;
- Être apte médicalement et à jour de leurs formations continues.

L'inscription se fait par le biais du logiciel métier « WEBFOR », un mois au moins avant le début de la formation en présentiel. La convocation à la formation sera alors réalisée si les conditions suivantes sont réunies :

- Le circuit de validation de la participation du stagiaire est complet ;
- Le nombre de place est suffisant au regard des priorités fixées par les commandants de compagnie ;
- Les prérequis sont vérifiés.

La vérification de ces prérequis doit être organisée par le service formation avant l'entrée en formation.

3.2 – Préparation

Un tuteur est désigné par le chef de CIS. Il est titulaire de la formation de conducteur MEA et a une compétence formation si possible d'ACCompagnateur de PROximité (ACCPRO) ou de FORMateur ACCompagnateur (FORACC). A défaut le chef du CIS désigne la personne la plus à même d'accompagner l'apprenant dans sa préparation à la formation.

Cette préparation s'effectue dans le centre de secours d'affectation de l'apprenant ou si nécessaire dans d'autres centres de secours de sa compagnie après validations des chefs de CIS concernés et du commandant de la compagnie.

Les préparations se font sur la base technique des doctrines opérationnelles départementales, à défaut sur les Guides de Doctrine Opérationnelle (GDO), Guides de Technique Opérationnelle (GTO), Partage d'Expérience (PEX), Partage d'Information Opérationnelle (PIO) disponibles sur le site intranet du SDIS ou tout autre support validé par le service formation.

3.3 – Enseignement à distance

Des apports de connaissances pourront être mis à disposition des apprenants par les moyens suivants :

- Parcours de Formation Ouverte A Distance (FOAD) ;
- e-learning.

Dès la validation de la participation du stagiaire à la formation par le bureau de la mise en œuvre des formations du service formation, l'apprenant reçoit par e-mail ses identifiants et codes d'accès à la plateforme de FOAD. Les formateurs désignés pour ce stage reçoivent également un accès individuel à la plateforme FOAD.

Il doit alors réaliser son parcours de FOAD dont le contenu est nécessaire pour débiter la phase présentielle de sa formation. Si l'apprenant ne s'est jamais connecté à la plateforme 15 jours avant le début du stage, il est relancé par l'encadrement. S'il n'a pas terminé et validé son parcours FOAD 5 jours avant le début du stage, son inscription peut être annulée et il est exclu du stage.

4 - Organisation de la formation

Le RIOFE comporte les compétences et éléments de compétences nécessaires à la tenue des activités dans le domaine suivant :

- Conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens (MEA) ;
- Manipulation des MEA.

Pour permettre l'acquisition de l'ensemble de ces compétences un présentiel sur 3 jours est organisé pour les conducteurs, 2 jours pour les manipulateurs en respectant les volumes horaires définis par le SDIS 04.

Cette organisation incombe de fait à l'équipe pédagogique selon le programme type (annexe 1).

Les MSP sont adaptées aux apprenants et à leur environnement.

Après chaque MSP une fiche d'autoévaluation est renseignée par l'apprenant (annexe 6).

5 - Mise en œuvre de la formation

La formation est dispensée par une équipe pédagogique composée d'un responsable de formation FORACC obligatoirement et formateur de MEA et d'un formateur à minima ACCPRO et formé par l'équipementier du MEA du CIS concerné.

Le responsable de la formation dispose d'un catalogue de MSP (annexe 4) relatif à la formation permettant de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences définies dans ce référentiel. Ce catalogue n'est pas exhaustif. Les formateurs peuvent adapter librement d'autres thèmes selon les besoins des apprenants.

Les fiches d'auto-évaluations MSP et les livrets de professionnalisation (annexe 3) seront également fournis. Le responsable de la formation devra prendre connaissance de ces documents au moins un mois avant le début de la phase présentielle.

Il s'assure que tous les moyens humains et logistiques définis ci-dessous seront à sa disposition pendant la phase présentielle.

Il a en charge de déterminer les sites où se dérouleront les MSP, en s'assurant que les conventions d'exercices soient réalisées et respectées. Pour cela il devra se renseigner auprès du service ingénierie du SDIS 04 en charge du suivi et de la gestion des conventions de sites de manœuvres.

Les APP doivent s'appuyer obligatoirement sur les documents de doctrines départementales ou à défaut aux GDO ou GTO.

Les besoins d'encadrement générique sont listés dans le tableau ci-dessous. Ils sont adaptés au cas par cas en fonction des thématiques prévus sur les journées de MSP telles que présentées en annexe 1.

Apprenants	Responsable du stage	Formateurs	Assistants	Conducteurs	Logisticiens
3 à 6	1 FORACC, formateur MEA	1 ACCPRO formé par l'équipementier sur le MEA du CIS	0	0	0

5.1 – Les moyens logistiques et techniques

Selon les thématiques abordés, l'organisation de cette formation requiert tout ou partie des moyens suivants :

Matériel opérationnel :

- MEA provenant du CIS d'appartenance des apprenants

Autre :

- Salle de cours

6 - Les évaluations

La formation « conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens » est certificative.

Les objectifs de l'évaluation sont rappelés dans le livret de professionnalisation (annexe 3).

Les modalités d'évaluations doivent comporter a minima les autoévaluations (auto-évaluation accompagnée diagnostique, auto-évaluation accompagnée intermédiaire, auto-évaluation accompagnée périodique et auto-évaluation accompagnée d'acquisition).

Elles sont obligatoirement consignées dans le livret individuel de professionnalisation. L'ensemble de ces documents doit être retourné au service formation.

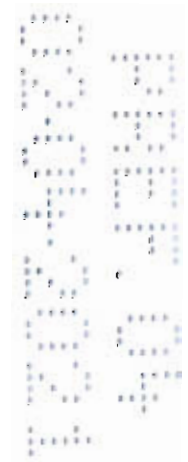
7 - La certification

Selon que le stagiaire soit déclaré « apte » ou « inapte », il suit les modalités définies dans le référentiel interne d'évaluation « dispositions générales ».

La certification est un acte administratif réalisé par une commission qui vise à certifier que le niveau requis est atteint.

Cette commission est définie par le RNE et se compose :

- D'un président : Le directeur de l'organisme de formation ou son représentant ;
- D'un rapporteur : Le responsable de la formation ;
- D'un formateur n'ayant pas participé à l'action de formation ;
- D'un sapeur-pompier qualifié dans l'activité conducteur MEA.



8 - Fiches par activités

Chaque fiche d'activité précise le minimum de ressources et de références à utiliser pour construire les connaissances nécessaires aux compétences.

L'article 3 du décret n°90-850 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, prévoit que « la doctrine opérationnelle définie par le ministre chargée de la sécurité civile s'applique à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

En ce sens, les guides de doctrines, les guides de techniques sont des ressources incontournables tant à la formation qu'à l'exercice des missions.

Les activités et les compétences du présent référentiel doivent se construire en intégrant les documents de références suivants :

- Guide de doctrine opérationnelle (GDO) ;
- Guide de techniques opérationnelles (GTO) ;
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ;
- Guides Nationaux de Références (GNR) ;
- Partages d'Informations Opérationnelles (PIO).

Ces documents sont disponibles sur le site internet du ministère de l'Intérieur et sur le site internet PNRs ENSOSP

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers>

<http://pnrs.ensosp.fr/Plateformes/Operationnel/Documents-techniques>

<https://www.sdis04.fr/> (onglet « formation »)

8.1 - « Blocs de compétences liés aux domaines d'activités de la formation conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens »

Les compétences et savoir-agir marquées d'un « * » ne concernent que les conducteurs.

Bloc de compétences 1
Activité : Utiliser un moyen élévateur aérien dans le cadre d'une opération de sauvetage
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Sécuriser l'environnement de travail.* ➤ 2 - Répondre à l'urgence du sauvetage ou la mise en sécurité. 3 - Exploiter les capacités de l'engin.
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Stationner l'engin* <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les risques de la zone de stationnement* - Protéger l'environnement direct de l'engin* ➤ 2 - Comprendre les attentes de la mission <ul style="list-style-type: none"> - Manipuler les dispositifs de l'engin - Répondre aux besoins opérationnels attendus ➤ 3 - Utiliser les capacités optimales de l'engin <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin
Éléments des compétences
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte la mission - Positionner judicieusement son véhicule sur les lieux de l'intervention - Mettre en station le véhicule et procéder au développement du parc échelle - Manipuler le MEA avec dextérité. - Effectuer une recherche d'appui dans le cas d'utilisation d'évacuation par le parc. - Réaliser les procédures de secours adaptées si nécessaire. - Évaluer les distances du point à atteindre. - Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives - Réaliser l'opération de sauvetage ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la zone d'intervention dans ses trois dimensions. - Choisir la stabilisation optimale afin d'obtenir les meilleures performances. - Sécuriser la zone d'intervention de jour comme de nuit (balisage éclairage). - Définir une plage de portée en fonction de la mission. - Intervenir en toute sécurité avec les EPI adaptés (ARI, ceinturon de maintien). ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les caractéristiques géométriques et massiques du véhicule. - Connaître les capacités techniques de l'équipement. - Connaître les facteurs de risques liés à l'utilisation d'un MEA. - Connaître les différentes procédures de secours spécifique au MEA.
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents techniques constructeur

Les compétences et savoir-agir marquées d'un « * » ne concernent que les conducteurs.

Bloc de compétences 2
Activité : Utiliser un moyen aérien dans le cadre d'un incendie
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Sécuriser l'environnement de travail.* ➤ 2 - Répondre aux besoins hydrauliques des équipes. 3 - Exploiter les capacités du moyen élévateur aérien
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Stationner l'engin* <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les risques de la zone de stationnement* - Protéger l'environnement direct de l'engin* ➤ 2 - Comprendre les attentes de la mission <ul style="list-style-type: none"> - Manipuler les dispositifs de l'engin - Répondre aux besoins attendus ➤ 3 - Utiliser les capacités optimales de l'engin <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin
Éléments des compétences
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte la mission - Positionner judicieusement son véhicule sur les lieux de l'intervention - Mettre en station le véhicule et procède au développement du parc échelle - Manipuler le MEA avec dextérité. - Mettre son MEA en mode passerelle. - Haubaner un MEA si nécessaire. - Réaliser les procédures de secours adaptées si nécessaire. - Évaluer les distances du point à atteindre. - Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives - Réaliser l'opération d'extinction selon la spécificité de la mission ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la zone d'intervention dans ses trois dimensions. - Sécuriser la zone d'intervention de jour comme de nuit (balisage éclairage). - Choisir la stabilisation optimale afin d'obtenir les meilleures performances. - Assurer la sécurité du personnel engagé sur le parc échelle. - Intervenir en toute sécurité avec les EPI adaptés (ARI, ceinturon de maintien). ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles d'établissement hydraulique. - Connaître les caractéristiques géométriques et massiques du véhicule. - Connaître l'abaque de l'échelle - Connaître les capacités techniques de l'équipement. - Connaître les facteurs de risques liés à l'utilisation d'un MEA. - Connaître les différentes procédures de secours spécifique au MEA. - Connaître les règles d'utilisation des cales sur un MEA suivant les consignes du constructeur. - Connaître le principe de base du fonctionnement d'un système hydraulique. - Connaître les règles d'utilisation des MEA en présence de fils électriques.
<u>Ressources à minima :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents techniques constructeur

Les compétences et savoir-agir marquées d'un « * » ne concernent que les conducteurs.

Bloc de compétences 3
Activité : Utiliser un moyen aérien dans le cadre d'une opération diverses
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Sécuriser l'environnement de travail.* 2 - Exploiter les capacités du moyen élévateur aérien.
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Stationner l'engin* <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les risques de la zone de stationnement* - Protéger l'environnement* ➤ 2 - Utiliser les capacités optimales de l'engin <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les dysfonctionnement et le rendement optimal de l'engin
Eléments des compétences <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte la mission - Positionner judicieusement son véhicule sur les lieux de l'intervention - Mettre en station le véhicule et procède au développement du parc échelle - Manipuler le MEA avec dextérité. - Mettre en place les accessoires spécifiques au MEA. - Haubaner un MEA si nécessaire. - Réaliser les procédures de secours adaptées si nécessaire. - Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives - Réaliser une opération particulière selon la spécificité de la mission ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître la zone d'intervention dans ses trois dimensions. - Sécuriser la zone d'intervention de jour comme de nuit (balisage éclairage). - Stabiliser l'échelle pour obtenir les meilleures performances. - Respecter les règles de sécurité en matière d'évacuation sanitaire. - Assurer la sécurité du personnel engagé sur le parc échelle. - Intervenir en toute sécurité avec les EPI adaptés (ARI, ceinturon de maintien). ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les capacités de brancardage du MEA. - Connaître les matériels permettant le brancardage. - Connaître les matériels permettant d'effectuer de l'éclairage selon les spécificités du MEA. - Connaître les caractéristiques géométriques et massiques du véhicule. - Connaître l'abaque de l'échelle. - Connaître les capacités techniques du véhicule. - Connaître les facteurs de risques liés à l'utilisation d'un MEA. - Connaître les règles d'utilisation des cales sur un MEA suivant les consignes du constructeur. - Connaître les différentes procédures de secours. - Connaître le principe de base du fonctionnement d'un système hydraulique. - Connaître les règles d'utilisation des MEA en présence de fils électriques.
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents techniques constructeur

8.2- « Blocs de compétences transversale de la formation conduite et manipulation des Moyens Elévateurs Aériens »

Bloc de compétences transversales A
Activité : Agir selon les règles relatives à la Santé, Sécurité, Qualité de Vie en Service (SSQV5)
<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité ➤ 2 - Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions ➤ 3 - Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel ➤ 4 - Intégrer la préservation du potentiel physique et psychologique
<p>Savoir-agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme <ul style="list-style-type: none"> - Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) ➤ 2 - Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité - Connaître, utiliser et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission - Réaliser la mission en adaptant son engagement et celles de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites - Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés ➤ 3 - Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge - Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) - Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance ➤ 4 - Autoévaluer son potentiel physique <ul style="list-style-type: none"> - Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux Indicateurs de la Condition Physique (ICP) - Agir et réagir lors d'une agression physique - Autoévaluer son potentiel psychologique - Développer et améliorer son potentiel psychologique - Agir et réagir lors d'une agression psychologique
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission - Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme - Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés - Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et psychologiques - Exercent la mission opérationnelle dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques - Réaliser des gestes et avoir des postures aux contraintes physiologiques - Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision...) - Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions - Signaler les actes de violences - Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

- **Attitudes :**
 - Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
 - Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
 - Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
 - Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
 - Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
 - Etre force de proposition en matière de SSQVS
 - Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
 - Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
 - Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
 - Gérer le stress de la mission
 - Maintenir son attention dans la durée
 - Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompier
 - Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
 - Etre vigilant aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
 - Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

- **Connaissances :**
 - Connaître les principes généraux de prévention et règles de sécurité
 - Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
 - Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination...)
 - Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids...)
 - Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
 - La qualité de vie et de santé en service
 - L'hygiène et la sécurité en service
 - L'impact du stress en service
 - Les indicateurs de la condition physique (ICP)
 - Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale...)
 - Le cycle de la violence
 - Perception de la mission des SDIS par les personnes vulnérables
 - La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies
 - La gestion des émotions
 - La gestion des situations complexes et dramatiques
 - Les structures et personnes ressources au SDIS (SSSM, psychologue...)
 - La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service 2019-2023 (DGSCGC, 22/11/2018)
- Guide de l'entraînement physique du sapeur-pompier (ENSOSP-2015)
- Modalités relatives aux ICP

Bloc de compétences transversales B
Activité : S'impliquer dans son emploi
<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser le contexte, identifier les situations complexes ➤ 2 - S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances ➤ 3 - Développer et encourager la réflexivité ➤ 4 - Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif ➤ 5 - Comprendre et rédiger des écrits ➤ 6 - Exercer en qualité d'acteur du service public ➤ 7 - Diffuser la culture du service public
<p>Savoir-agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Observer la situation, le contexte, l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes ➤ 2 - Adapter son comportement aux circonstances <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les évolutions de la situation ➤ 3 - Autoévaluer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les axes d'amélioration à développer ➤ 4 - Développer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances ➤ 5 - Utiliser les moyens de communication à disposition <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les documents écrits - Elaborer des écrits ➤ 6 - Agir conformément aux missions du service public <ul style="list-style-type: none"> - Se comporter avec l'usage conformément aux valeurs du service public ➤ 7 - Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale du SDIS ➤ 8 - Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale du SDIS
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte avec objectivité et recul - Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation - Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations - Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation - Faire face aux aléas - Rechercher des ressources adaptées pour progresser - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Agir avec une réactivité adaptée - Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter et diffuser les normes de l'organisation - Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences - S'interroger sur ses pratiques - Savoir se remettre en cause - Assumer ses responsabilités - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins...) - Porter les valeurs du service public - Respecter et diffuser les normes de l'organisation

➤ **Connaissances :**

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SDIS
- Droits et obligations du fonctionnaire
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus d'amélioration continue, démarche qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS
- L'environnement territorial (missions, organisation, financement)
- Filières, cadres d'emplois et carrière
- Droits et devoirs du fonctionnaire
- Statut particulier sapeur-pompier professionnel
- Instances paritaires et partenaires sociaux
- La formation tout au long de la vie

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- Livret stagiaire formation d'intégration du fonctionnement territorial catégorie C (CNFPT)
- Charte sur le sens de l'action publique pour les agents de l'administration territoriale publique (CNFPT)

Bloc de compétences transversales C
Activité : Agir au sein d'un collectif
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - S'intégrer au sein du collectif ➤ 2 - Travailler avec et pour le collectif ➤ 3 - Echanger et partager les informations ➤ 4 - Développer le collectif en qualité de leader
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser les forces et faiblesses du collectif <ul style="list-style-type: none"> - Développer la notion de collectif ➤ 2 - Partager l'intérêt commun <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la bienveillance ➤ 3 - Echanger avec bienveillance et attention <ul style="list-style-type: none"> - Partager en s'assurant d'être compris - Agir dans le cadre de sa mission de service public - Rendre compte des situations rencontrées ➤ 4 - Dynamiser le groupe et l'esprit collectif <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser diversité et mixité
<p style="text-align: center;">Éléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Motiver l'appartenance au collectif - S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif - Accepter la diversité et la mixité des collectifs - Communiquer avec efficacité - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Utiliser tous types équipements SIC - Communiquer (ou pas) avec les médias ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Se mobiliser pour le collectif - Agir pour le développement du collectif - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Utiliser l'intelligence collective - Construire une bonne argumentation - Favoriser la bienveillance - Favoriser l'intégration de collaborateur - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...) - S'adapter à l'évolution des TIC ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et missions du SDIS - Valeurs et normes de l'organisation - La diversité et de la mixité des collectifs - Complémentarité SPP/SPV - L'intelligence collective - La boucle « observer, analyser, agir » - Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels - Règles fondamentales de la communication interpersonnelle - Gestuelle et gestion de l'oral - Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale (régulation avec les centres d'appels d'urgence 15-17-18-112) - Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission - Procédures et langage radio

- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS
- Le domaine associatif (FNSPF, UDSP, amicales...)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04

Bloc de compétences transversales D
Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Contrôler les équipements de protection individuelle ➤ 2 - Contrôler les matériels et véhicules ➤ 3 - Reconditionner les équipements, matériels et véhicules
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés <ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des contrôles croisés ➤ 2 - Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement ➤ 3 - Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules <ul style="list-style-type: none"> - Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
Eléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés - Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules - Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Remettre en état les équipements, matériels et véhicules ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules - Démarche qualité et amélioration continue
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide technique d'utilisation et de reconditionnement des équipements, matériels et véhicules ➤ Règlement intérieur du SDISO4 ➤ Règlement opérationnel du SDISO4

9 - Annexes

- Annexe 1 Programme type
- Annexe 2 Objectif de l'évaluation
- Annexe 3 Livret de professionnalisation
- Annexe 4 Catalogue MSP
- Annexe 6 Fiches d'auto-évaluation
- Annexe 7 Attestations et diplôme

Annexe 1 - Programme type formation conduite et mise en œuvre des Moyens Élévateurs Aériens

J1	08h00	12h00	14h00	18h00
	MSP / CIBLES		Repas	MSP / APP

J2	08h00	12h00	14h00	18h00
	MSP/APP		Repas	AUTOEVALUATION INTERMEDIAIRE

J3	08h00	12h00	14h00	18h00
	MSP/APP		Repas	AUTOEVALUATION D'ACQUISITION

02024000
40-3-24

Annexe 2 - Objectif de l'évaluation

L'évaluation permet de mesurer, d'apprécier, à l'aide de critères et d'indicateurs adaptés, l'atteinte par le stagiaire, de niveaux de compétences lui permettant d'assurer avec autonomie les activités données. L'évaluation doit permettre de :

- Mesurer la performance en évaluant l'efficacité de l'atteinte de l'objectif ;
- Mesurer la concordance en évaluant le respect des doctrines (« règles de l'art ») ;
- Mesurer la singularité en évaluant la capacité d'adaptation.

L'auto-évaluation favorise la prise de conscience du stagiaire sur son évolution.

2.2.1 - Compétences des domaines d'activités de la conduite et de la mise en œuvre des véhicules Moyens Élévateurs Aériens

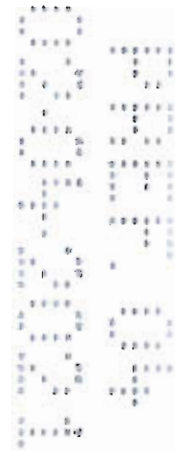
Les compétences et savoir-agir marquées d'un « * » ne concernent que les conducteurs.

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
1. Utiliser un moyen élévateur aérien dans le cadre d'une opération de sauvetage	Sécuriser l'environnement de travail*	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stationner l'engin* ➤ Mesurer les risques de la zone de stationnement* ➤ Protéger l'environnement direct de l'engin* 	
	Répondre à l'urgence du sauvetage ou la mise en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre les attentes de la mission ➤ Manipuler les dispositifs de l'engin ➤ Répondre aux besoins opérationnels attendus 	
	Exploiter les capacités de l'engin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les capacités optimales de l'engin ➤ Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin 	
2. Utiliser un moyen élévateur aérien dans le cadre d'un incendie	Sécuriser l'environnement de travail*	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stationner l'engin* ➤ Mesurer les risques de la zone de stationnement* ➤ Protéger l'environnement direct de l'engin* 	
	Répondre aux besoins hydrauliques des équipes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre les attentes de la mission ➤ Manipuler les dispositifs de l'engin ➤ Répondre aux besoins opérationnels attendus 	
	Exploiter les capacités du moyen élévateur aérien	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les capacités optimales de l'engin ➤ Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin 	

3. Utiliser un moyen élévateur aérien dans le cadre d'opérations diverses	Sécuriser l'environnement de travail*	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stationner l'engin* ➤ Mesurer les risques de la zone de stationnement* ➤ Protéger l'environnement direct de l'engin* 	
	Exploiter les capacités du moyen élévateur aérien	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les capacités optimales de l'engin ➤ Anticiper sur les dysfonctionnements potentiels et le rendement optimal de l'engin 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »



2.2.2 - Compétences transversales de la formation à la conduite et à la manipulation des Moyens Elévateurs Aériens du SDIS

Les compétences transversales s'évaluent lors des mises en situations relatives aux domaines d'activités opérationnels.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
A. Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, et la qualité de vie en service (SSQV5)	Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme ➤ Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) 	
	Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles ➤ Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité ➤ Connaître, utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission ➤ Réaliser la mission en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites ➤ Savoir réagir face à tout événement soudain et imprévisible affectant les secours engagés 	
	Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles ➤ Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge ➤ Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) Développer et entretenir des liens sociaux professionnels variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance. 	
	Préserver le potentiel physique et psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer son potentiel physique ➤ Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) ➤ Agir et réagir lors d'une agression physique ➤ Autoévaluer son potentiel psychologique ➤ Développer et améliorer son potentiel psychologique ➤ Agir et réagir lors d'une agression psychologique 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

B. S'impliquer dans son emploi	Analyser le contexte, identifier les situations complexes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observer la situation, le contexte, l'environnement ➤ Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
	S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter son comportement aux circonstances ➤ Anticiper sur les évolutions de la situation
	Développer et encourager la réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer les compétences et connaissances ➤ Identifier les axes d'amélioration à développer
	Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les compétences et connaissances ➤ Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
	Comprendre et rédiger des écrits	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les moyens de communication à disposition ➤ Comprendre les documents écrits ➤ Elaborer des écrits
	Exercer en qualité d'acteur du service public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agir conformément aux missions du service public ➤ Se comporter avec l'utilisateur conformément aux valeurs du service public
	Diffuser la culture du service public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale, du SDIS ➤ Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale, du SDIS
	S'intégrer au sein du collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les forces et faiblesses du collectif ➤ Développer la notion de collectif
	Travailler avec et pour le collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partager l'intérêt commun ➤ Favoriser la bienveillance
	C. Agir au sein d'un collectif	Echanger et partager les informations
Développer le collectif en qualité de leader		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamiser le groupe et l'esprit collectif ➤ Valoriser diversité et mixité

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

D. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	Contrôler les équipements de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés ➤ Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission ➤ Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle ➤ Réaliser des contrôles croisés ➤ Contrôler les équipements de protection individuelle 	
	Organiser les matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention ➤ Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement ➤ Réaliser des contrôles croisés 	
	Reconditionner les équipements, matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules ➤ Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

Annexe 7 - Attestation et diplôme

L'attestation est délivrée aux manipulateurs, le diplôme est délivré aux conducteurs.

Les conducteurs sont de plus inscrit sur une liste d'aptitude départementale relative à chaque engin en service au SDIS 04.

Attestation de suivi de la formation à la manipulation des Moyens Elévateurs Aériens

L'attestation de fin de formation doit préciser :

- L'identité du stagiaire
- La nature de la formation (formation continue) dont les références réglementaires (arrêté du ...)
- Le nom de la formation (ex : formation de chef d'agrès tout-engin)
- La date
- La durée de la formation (jours ou heures)

Elle doit être signée par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant.

Elle doit être délivrée dès la fin de la formation.

Elle peut synthétiser l'ensemble des blocs de compétences suivis durant la formation.

Le modèle, les logos sont à la charge de l'organisme de formation.





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Conduite et manipulation des véhicules et engins d'incendie et de secours

Vu l'arrêté du XXXXXX relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
Vu le référentiel d'activité et de compétences des activités de conduite et de manipulation des véhicules et engins d'incendie et de secours

M. Né(e) le, a suivi la formation relative au référentiel

d'activités et de compétences : [cocher la case du(des) module(s) validé(s) & rayer le(les) module(s) non validé(s)]

- Conduite de véhicules et engins
- Manipulation des pompes et génératrices
- Conduite et manipulation de moyens élévateurs aériens
- Conduite de véhicule tout-terrain léger Conduite et manipulation d'engins tout-terrain
- Conduite et manipulation d'engins spéciaux

SPECIMEN

Un plan personnalisé de développement des compétences a été attribué.

Délivre à M. le présent diplôme national.

Fait à, le, Le (directeur de l'organisme de formation)

Organisme de formation – Conduite et manipulation des véhicules et engins – Année – N°XY (correspondant au n° délivré pour ce domaine de formation)

MODELE LISTE D'APTITUDE



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

95, avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9
04.92.30.89.00 - contact@sdis04.fr - www.sdis04.fr

